



**Assemblée générale et conseil fédéral**  
**29 mars 2013**  
**CASA MUSICALE – PERPIGNAN (66)**  
**Académie de Montpellier**

## Préambule

Ouverture de l'assemblée générale par Chantal Ohanessian, présidente.

De vifs remerciements unanimes sont adressés à l'équipe de collègues de l'académie de Montpellier réunis autour de Mme Marie-Noëlle Grenier, IA-IPR d'éducation musicale et de M. Jean-Michel Vallot, professeur d'éducation musicale et chant choral et président de l'ARECOS (Association Régionale pour l'Expansion des Chorales et Orchestres Scolaires), pour la qualité de l'organisation du séminaire, tant au niveau de ses contenus que de son déroulement et de sa convivialité en parfaite polyphonie.

**Le thème fédérateur « Chorales métissées » retenu cette année** pour ce séminaire avait bien tout son sens ici, en appui sur les caractéristiques culturelles, historiques et sociales de ce territoire. Il a permis d'aborder cette problématique de multiples façons, jetant de manière évidente et naturelle de nombreuses passerelles avec l'enseignement de l'histoire des arts, notamment au travers de problématiques telles que « l'art comme acte de résistance » ou « immigration – rencontre des cultures et enrichissement culturel ».

Il a été décidé depuis l'AG 2009 de se déterminer sur un créneau de calendrier du séminaire annuel qui serait reconduit chaque année à la fin mars, ce qui nous a permis d'annoncer dès ce moment-là les dates et le lieu du séminaire 2010, accueilli dans l'académie de Lyon, puis en 2011 dans l'académie de Nantes et en 2012 dans l'académie de Nancy-Metz. Grâce à la mobilisation de nombreux collègues, nous avons eu l'immense plaisir alors d'annoncer en séminaire et sur notre site internet le planning des séminaires sur quatre ans de 2012 à 2015, poursuivant ainsi notre tour des académies avec l'académie de Montpellier cette année, que nous remercions encore une fois vivement pour la qualité de son accueil et de préparation de ce rassemblement national.

**Grâce à l'implication toujours aussi vive de nos collègues des corps d'inspection et des associations chorales académiques que je salue, j'ai l'immense satisfaction de pouvoir vous annoncer aujourd'hui les lieux d'accueil des séminaires pour les quatre années à venir, de 2014 à 2017 :**

- **Académie de Lille en mars 2014**
- **Académie de Nice en mars 2015**
- **Académie de Rouen en mars 2016 où nous fêterons les 20 ans de la FNCS**
- **Académie de Toulouse en mars 2017**

Nous remercions chaleureusement les collègues qui ont bien voulu se positionner très en amont pour cet accueil. Ceci permet notamment à l'ensemble des académies d'intégrer au plus tôt les démarches à effectuer, en insérant notamment le séminaire dans le plan académique de formation, afin que les ordres de mission nécessaires puissent être préparés dans les meilleures conditions.

Cette vision à long terme est aussi favorable à une préparation des contenus des séminaires à venir dans les meilleures conditions.

L'académie de Montpellier avait offert très généreusement d'héberger des collègues (dans une limite d'une dizaine environ) n'ayant pu bénéficier de prise en charge des frais pour leur déplacement, favorisant ainsi la participation du plus grand nombre d'académies au séminaire.

Il est vraisemblable que cette proposition soit retenue pour les séminaires ultérieurs, afin de permettre aux académies dans l'impossibilité majeure d'assurer ces frais de déplacement d'être néanmoins représentées.

L'AG sera suivie comme chaque année du Conseil Fédéral de la FNCS. Elle sera précédée d'une intervention de Vincent Maestracci, Inspecteur général de l'éducation nationale en charge de l'éducation musicale, que nous remercions vivement pour sa présence fidèle à nos côtés au sein de ces séminaires.

## **I – Rapport d'activité : intervention de Chantal Ohanessian, présidente**

Le ministère de l'éducation nationale soutient la pratique du chant choral scolaire par le financement des heures d'enseignement liées à cette pratique et de la prise en charge des missions de coordination accompagnant la mise en œuvre des festivals chorals académiques, ainsi que des différentes formations continues académiques dans ce domaine, destinées aux enseignants. Toutefois, l'absence de subvention ministérielle complémentaire pour la FNCS depuis 2006 a eu pour conséquence la disparition du soutien financier que la fédération pouvait autrefois apporter aux académies pour la commande d'œuvres chorales originales, spécifiques aux publics scolaires.

Dans l'attente de pouvoir finaliser des pistes de soutien financier pour la FNCS qui restent à explorer, ces commandes reposent donc toujours pour l'instant essentiellement sur les associations académiques et les partenariats engagés dans les académies, dans le cadre de la politique culturelle académique.

La contribution de la FNCS en terme de dynamique apportée au développement des créations de répertoires chorals et de commandes en direction de compositeurs n'en demeure pas moins prioritaire ; l'engagement de la FNCS sur ce point se concrétise par :

- La place importante consacrée à la présentation des créations académiques au sein du séminaire national annuel, nourrie des échanges entre tous autour des compositions (enjeux artistiques et pédagogiques, déclinaisons sur scène possibles, etc.)
- Le biais d'un affichage spécifique sur le site internet de la FNCS ( <http://www.fncs.fr> )

Fabuleux outil pour valoriser cette dynamique, le site est un point sur lequel nous allons revenir ci-après.

La FNCS poursuit donc son action concentrée prioritairement sur les quatre pôles suivants :

- l'évolution graphique et des contenus du site internet créé en septembre 2006
- la poursuite de la publication papier (couvertures de programmes nationales et cartes d'élèves d'inscription en établissement aux pratiques musicales collectives)
- l'organisation du séminaire national annuel
- l'impulsion et la valorisation de la dynamique de création de répertoire

À de très nombreuses reprises, nous avons signalé combien il était primordial de saisir les enjeux réels en terme de potentiel offert par notre site internet et d'investir complètement cet outil, afin qu'il joue pleinement son rôle de communication internationale et de valorisation. Ceci reste pleinement d'actualité.

---

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon  
tél : 06.27.24.16.85 mël : [secretaire@fncs.fr](mailto:secretaire@fncs.fr)

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr) Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)

## 1. Site internet FNCS

Notre site a fait l'objet depuis 2011 d'un important travail de restructuration et de rénovation graphique qui a été entièrement assuré par Thibaut Plantevin, notre webmestre, et moi-même.

Nous poursuivons ce travail progressivement et avons en perspective de nouvelles améliorations que vous découvrirez prochainement.

Pour rappel, cette évolution s'est avérée nécessaire pour plusieurs raisons, notamment :

- la transformation des styles graphiques sur le net intimement liée aux possibilités techniques sans cesse en progression rendait indispensable ce relookage du site
- le souci de garantie de son affichage optimal sur toutes les plateformes actuellement utilisées par les internautes.

J'ai donc assuré moi-même depuis 2011 l'ensemble des choix graphiques et esthétiques ainsi que la réorganisation interne du site, mise en œuvre par Thibaut Plantevin, notre webmestre, que je tiens à remercier pour son dévouement à rendre opérationnelles dans les meilleurs délais (de jour comme de nuit parfois) toutes mes exigences. Par ailleurs, sur le plan technique, Thibaut intègre régulièrement les éléments nécessaires permettant d'assurer la meilleure visibilité du site (par exemple en 2011 l'utilisation du HTML5 permettant de contourner le problème rencontré sur iphone et ipad, sur lesquels l'affichage en flash, utilisé lors de la création du site, ne passait pas).

Nous avons programmé mensuellement depuis la rentrée 2011 des journées complètes de travail durant l'année scolaire, afin de poursuivre cette mutation du site en profondeur.

Ces nouvelles données me conduisent à insister toujours davantage sur la dimension extraordinaire qu'offre cet outil. A la suite de l'AG 2012, un effort réel avait été effectué par certaines académies pour renforcer cette stratégie de communication, partage de répertoire et valorisation des actions conduites (y compris parfois en actualisant la saisie de données antérieures, ce qui est toujours possible) ; toutefois, le potentiel remarquable de cet outil demeure encore sous-exploité.

Pour rappel, par souci d'équité, la possibilité est offerte à chaque académie d'afficher en ligne 6 actions maximum dans le cadre des fiches concerts.

Rappel : Avant la mise en ligne des témoignages académiques sur le site de la FNCS, les propositions doivent avoir reçu en amont la validation de l'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral de l'académie concernée.

Investir beaucoup plus le site, afin d'en optimiser l'usage, nous paraît toujours relever d'une priorité absolue.

Afin d'améliorer cette situation et connaissant la charge de travail qui pèse sur tous ceux qui oeuvrent pour le développement des pratiques musicales collectives, nous avons proposé l'an dernier à chaque académie de désigner un interlocuteur direct sur cette question du site internet, qui permettrait à Thibaut et moi-même d'établir une relation privilégiée en continu avec chaque académie sur ce point.

Ceci n'a pas été complètement opérationnalisé et reste à finaliser. Nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour mettre en œuvre cette proposition, dès votre retour en académie.

Thibaut Plantevin avait précisé l'an dernier qu'une adresse e-mail spécifique pouvait être créée (de type « xxxxxx@fncs.fr ») avec comme avantage technique la diffusion automatique et simultanée d'un courriel vers toutes les adresses électroniques qui sont programmées sous la dite adresse générique. Citons l'exemple de l'adresse électronique de contact FNCS qui permet à chaque membre du bureau de

---

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon  
tél : 06.27.24.16.85 mël : [secretaire@fncs.fr](mailto:secretaire@fncs.fr)

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr) Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)

recevoir le courriel ayant cette adresse en destinataire. Certaines académies en ont fait la demande. Cette possibilité demeure naturellement opérationnelle pour ceux qui le souhaitent.

**Nous rappelons également que cet affichage pour la valorisation des pratiques chorales sur le site internet FNCS concerne l'ensemble des académies, qu'elles intègrent ou non une association chorale académique, ce qui est également le cas pour la participation aux séminaires annuels nationaux que nous organisons.**

Suite aux échanges conduits au sein du séminaire dans la perspective de favoriser cette dynamique indispensable, il avait été décidé dès 2009 que la FNCS enverrait des courriers électroniques réguliers aux corps d'inspection et aux représentants d'associations académiques, les engageant à actualiser certaines rubriques et à envoyer des documents sonores ou visuels dans des délais précisés.

Ceci a été fait en essayant, comme nous en avons convenu, de répartir les sollicitations sur la base d'un calendrier annuel permettant aux académies de répondre.

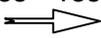
Sur ce point, les retours ont été particulièrement actifs concernant la remontée de photographies des concerts 2012. Je tiens à remercier dans ce domaine l'effort singulier consenti par les académies pour l'envoi de photos dont les caractéristiques sont de plus en plus qualitatives, ce qui a naturellement une incidence majeure sur la conception graphique des éditions FNCS, que ce soit pour la conception des couvertures de programmes ou pour le site internet. Il est à souligner que 17 académies ont procédé cette année aux envois de photos de concerts 2012 et je les en remercie très vivement.

Par contre, un effort reste à faire pour la saisie des fiches de concerts 2013, ainsi que pour les créations 2012 et 2013.

Progressivement, la documentation mise en ligne liée aux contenus présentés dans le cadre des séminaires évolue très favorablement. Un grand pas en avant avait été franchi suite au séminaire accueilli à Metz en 2012, qui avait permis un affichage de ces éléments beaucoup plus riche et complet qu'auparavant. Les contenus, la préparation en amont d'une documentation très riche à tous les niveaux et l'organisation remarquable assurée par nos collègues lors du présent séminaire laisse présager une mise en ligne de ressources particulièrement satisfaisante dans les semaines à venir.

Comme l'an dernier, nous remercions également vivement par avance les participants au séminaire de nous faire parvenir dans les meilleurs délais tous documents, photos, vidéos, etc. permettant d'enrichir encore davantage cet affichage qualitatif. Nous souhaitons que la même dynamique puisse non seulement se poursuivre mais encore s'améliorer, tant à propos des créations que des ateliers présentés durant les séminaires ultérieurs.

Nous rappelons comme chaque année que l'intérêt du site internet est notamment sa grande souplesse en terme de contenus affichés, notamment à dimension multimédia et le renouvellement des ressources présentées.

Un site comme celui de la FNCS doit absolument être évolutif et représentatif de la dimension nationale. Les ressources qui apparaissent notamment dans la rubrique « informations pratiques »  « documentation » doivent également contribuer à mieux faire appréhender cette approche collective des dossiers.

Nous constatons souvent que des ressources, qu'il serait intéressant d'afficher sur le site national, restent « confidentielles » au niveau académique, alors qu'un simple lien spécifique permettrait une valorisation décuplée au niveau national.

La captation qualitative des concerts, sonore et visuelle, demeure essentielle. On peut se tourner vers divers partenaires (par exemple sections en lycées options cinéma et audiovisuel, communication...) ou

---

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon  
tél : 06.27.24.16.85 mël : [secretaire@fncs.fr](mailto:secretaire@fncs.fr)

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr) Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)

professionnels. Dans tous les cas, ce travail implique une collaboration très largement en amont et en aval du concert. L'approche en termes de captation doit en priorité témoigner de la présence vivante des chœurs et des solistes et de la dimension scénique.

De ce point de vue, nous attirons votre attention sur le fait qu'un montage sous forme par exemple de diaporama dynamique intégrant photos, extraits vidéos et extraits sonores, peut être beaucoup plus efficace que l'enregistrement filmé de bout en bout d'un spectacle choral, même lorsqu'il y a une mise en espace scénique.

Lorsque vous nous transmettez des témoignages sonores ou vidéo, l'idéal consiste pour nous à disposer immédiatement de ces témoignages sous forme d'extraits qui ont fait l'objet, par vous-même en amont, des choix stratégiques nécessaires pour le meilleur affichage possible. Si vous n'avez pas pu réaliser vous-même le découpage technique, nous avons absolument besoin d'indications précises de votre part pour réaliser les montages nécessaires, pour des raisons de gestion de notre temps de travail et d'efficacité.

La vocation de mutualisation de la FNCS, ici au travers du site internet, dépend de la poursuite de l'effort entrepris et qui doit être consenti par tous. Le travail que nous avons réalisé ces dernières années pour la rénovation du site nous place de ce point de vue dans une situation potentiellement optimale. Plus que jamais, nous pensons que la valorisation de nos actions par le biais d'un outil tel que notre site est nécessaire.

Nous comptons donc sur vous tous pour que cette partie de notre travail commun soit investie beaucoup plus régulièrement et plus largement afin que l'impact potentiel de cet outil qui vous appartient joue pleinement son rôle.

Rappel : nous avons innové cette année en procédant à une saisie en ligne sur le site FNCS pour l'inscription au séminaire et pour les propositions de présentation de créations académiques. Ces modalités évolueront encore pour le séminaire 2014, avec une saisie en ligne qui intégrera la possibilité de vérification et de modification des données saisies.

### **Rappels sur l'utilisation d'outils pour le site FNCS par son webmestre, Thibaut Plantevin**

*Les sites web « [www.mediaconverter.org](http://www.mediaconverter.org) et [www.online-convert.com](http://www.online-convert.com) » proposent des outils pratiques pour le transfert des extraits destinés à la bibliothèque sonore et visuelle.*

*Il est rappelé que :*

- *Des fiches de consignes et d'accompagnement ont été adressées aux académies pour la saisie des fiches de concerts et pour les modalités de traitement des extraits audio et vidéo ; afin de faciliter le travail des académies, ces fiches sont affichées et actualisées régulièrement dans la rubrique « informations pratiques »  $\rightleftarrows$  « documentation »*
- *Le droit d'insérer des documents sonores ou vidéo de 45 secondes (au lieu de 30") sur le site de la FNCS a été obtenu après accord passé avec la SACEM.*
- *Une priorité d'affichage doit être consacrée aux créations.*
- *Merci de mettre à jour les fiches 2012 et 2013 ainsi que les textes de présentation des festivals académiques.*

*Thibaut PLANTEVIN rappelle aux associations qui le souhaitent la possibilité de créer une adresse mail de la forme « xxxxxxx@fncs.fr ». Pour cela, il suffit de lui en faire directement la demande en indiquant les emails des membres vers lesquels cette nouvelle adresse redirigera.*

---

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon  
tél : 06.27.24.16.85 mël : [secretaire@fncs.fr](mailto:secretaire@fncs.fr)

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr) Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)

## **2. Les publications**

Pour rappel, afin de faciliter les échanges avec la société graphique professionnelle associée aux travaux de la FNCS, nous avons fait l'achat en 2009 d'un ordinateur Mac, permettant à Chantal Ohanessian de travailler plus efficacement à la préparation des différentes productions (papier et site web). Cette contribution directe en terme de préparation graphique assurée par la présidente permet une économie collective significative, relativement au coût global du poste budgétaire de communication.

### **Couvertures de programme FNCS**

Comme pour le site internet, le design des couvertures de programmes 2013 a fait l'objet d'une réflexion particulière dans un souci d'actualisation esthétique s'inscrivant dans la continuité de ce qui avait été entrepris en 2012. De même que pour le site, les choix graphiques ont été assurés par Chantal Ohanessian et soumis au bureau de la FNCS.

Comme cela a été évoqué précédemment, un effort qualitatif et quantitatif particulier a été effectué ces dernières années concernant les retours de photos des spectacles chorals. Ceci a eu une incidence directe sur la conception graphique des couvertures de programmes nationales depuis 2010 et la qualité potentielle de cette communication.

La diversité et meilleure qualité des photos qui nous ont été adressées cette année ont permis de poursuivre cette dynamique.

Ceci est une occasion supplémentaire de rappeler combien la transmission par les académies de ce matériel de travail que sont pour Thibaut et moi-même les photos et autres témoignages visuels et sonores, est absolument indispensable pour nous permettre de rendre hommage à l'immense travail conduit par chacun de vous.

#### Les choix graphiques 2013 :

Plusieurs dominantes se sont détachées de l'ensemble des photos reçues :

- Couleur violet / parme
- Dynamique de groupe avec mouvements de mains / bras levés
- Gros plans de qualité avec visages expressifs en situation d'émission vocale
- Eléments de mise en scène / univers fantastique

Par ailleurs, la couleur violette choisie s'accorde bien avec les couvertures de programmes de l'an dernier à dominante rouge permettant ainsi le cas échéant d'utiliser les deux documents en parallèle.

Le même schéma de composition a été retenu pour assurer l'harmonie avec le document 2012, en conservant une photo grand format en couverture. Une variante a cependant été apportée en plaçant une photo à la pliure du rabat et en faisant ressortir le texte de l'éditorial de l'IGEN sur fond clair.

La contribution des associations académiques au financement des couvertures de programme depuis 2008 jusqu'en 2011 avait permis de contribuer activement au besoin d'autonomie financière de la FNCS. Le nombre global de commandes en forte diminution en 2012 par rapport aux années précédentes (11000 exemplaires) avait posé un problème majeur sur le plan financier, le petit nombre relatif de commandes ayant une incidence directe sur le coût d'impression / couverture.

Malgré une négociation qui avait permis de réduire le coût de la facture globale de moitié (en intégrant notamment une partie des coûts de livraison pris en charge par l'imprimeur ainsi que la suppression du

---

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon

tél : 06.27.24.16.85 mël : [secretaire@fncs.fr](mailto:secretaire@fncs.fr)

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr) Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)

repiquage noir mentionnant le nom des académies) nous nous sommes alors trouvés face à une réalité inédite avec un coût général qui ne nous laissait quasiment aucune marge de bénéfice sur l'opération.

Rappelons qu'aucune modification des conditions de diffusion des éditions papier FNCS n'avait été opérée depuis le début de ces réalisations, malgré l'évolution globale des prix ; le coût en était donc resté inchangé au niveau de 0,50 € / couverture (port compris) à la charge des académies. Ces éléments avaient été pris en compte lors de notre AG 2012 qui avait voté une augmentation du coût des couvertures de programmes.

Je laisse le soin à notre trésorier Philippe Bazin de revenir sur ces différents points dans le cadre du rapport financier.

Dans ce contexte, je tiens à remercier l'effort réalisé par les académies qui se sont mobilisées cette année pour effectuer des commandes qui sont en augmentation avec 14 150 couvertures de programmes commandées par 10 académies et 9320 cartes pour 8 académies.

Nous pensons toutefois que cet objet de communication en direction potentiellement d'un très large public reste très précieux et qu'il doit être maintenu. L'expérience de cette année montre qu'une grande anticipation sur les projets de commandes est impérative afin de gérer au mieux ce dossier et essayer de trouver les meilleures solutions possibles pour poursuivre cette dynamique dans les meilleures conditions.

L'importance du vecteur d'information sur l'enseignement complémentaire du chant choral que sont les couvertures de programme à l'effigie de la FNCS est rappelée. Chaque année, l'édito de Vincent Maestracci, IGEN, y figure en bonne place. Le message institutionnel se trouve ainsi diffusé auprès des personnels du système éducatif, mais aussi de l'ensemble des autres acteurs et partenaires, des familles...

J'ai souhaité pour cette année que l'éditorial signé de la présidence de la FNCS soit plus significatif que les années précédentes. Cela m'a paru nécessaire dans le contexte de notre société actuelle.

Le défi de livrer les couvertures de programme en mars avant la tenue du séminaire a été tenu cette année encore. Chaque académie a été livrée cette semaine.

### **Cartes d'élèves FNCS**

Un débat avait eu lieu lors de l'AG 2010 sur la pertinence ou non de maintenir la proposition de ce produit. Plusieurs académies ayant maintenu leur souhait de commande, la conception et impression des cartes d'élèves 2012-2013 a donc été effectuée.

Le tableau de commande ayant été adressé aux associations académiques en même temps que pour les couvertures de programme, la livraison des deux produits est donc simultanée.

Aucune modification des conditions de diffusion de cette carte n'a été opérée ; le coût demeure donc de 0,10 € / carte (port compris) à la charge des académies.

La question du format de la carte est brièvement évoquée sans toutefois être tranchée.

Le format traditionnel d'une carte d'adhérent pourrait se convertir en format carte de crédit x 2 (par un pli central) qui ne générerait aucun coût supplémentaire.

Nous rappelons le rôle que peut jouer cette carte au sein de la communauté scolaire qui semble parfois sous-évaluée. C'est sans doute un point d'évolution potentiel de nos habitudes au quotidien et une réflexion à renforcer à ce niveau dans les académies. Il est important de souligner que la carte UNSS par exemple est considérée le plus souvent par les enseignants d'EPS comme un outil majeur d'identité des pratiques proposées aux élèves dans ce cadre et qu'ils y sont très attachés.

---

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon  
tél : 06.27.24.16.85 mël : [secretaire@fncs.fr](mailto:secretaire@fncs.fr)

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr) Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)

Ces constats montrent l'intérêt que nous pouvons avoir à mieux appréhender l'utilisation des cartes d'élèves susceptibles de contribuer à une meilleure identification de la pratique chorale scolaire en établissement.

### **3. Dossier de demande d'agrément**

L'obtention du renouvellement de l'agrément du Ministère de l'Education permettra de renforcer la lisibilité de l'action de la FNCS auprès des partenaires. La mention « agréée par le Ministère » renforce la légitimité de la fédération. Cet agrément pourra également bénéficier aux associations académiques affiliées.

Le dossier, en cours de constitution, rassemble un certain nombre de documents permettant de mesurer l'action de la FNCS tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Si les données chiffrées (évolution des bilans financiers, nombre de pochettes et cartes vendues depuis 1997) témoignent clairement d'une évolution constante des effectifs d'élèves impliqués dans les projets, c'est avant tout l'action qualitative qui sera mise en avant.

Le chant choral est une composante à part entière des programmes d'éducation musicale. C'est bien à ce titre que l'action de la FNCS s'inscrit clairement dans le cadre des « Associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ». Les séminaires nationaux annuels se sont toujours construits autour des axes pédagogique et éducatif dans l'objectif principal de mutualiser les bonnes pratiques et d'enrichir celles-ci d'approches innovantes du chant choral. On peut citer pour mémoire certaines thématiques récemment mises en exergue lors de nos trois derniers séminaires :

- 2011 : de l'oreille à la voix
- 2012 : l'autonomie de l'élève dans le cadre du projet choral
- 2013 : le métissage musical dans les répertoires et les pratiques vocales

Notre site web témoigne du rayonnement de cette réflexion collective engagée depuis de longues années.

Notre dossier de demande de renouvellement d'agrément sera prochainement déposé à la DGESCO. L'Inspection Générale souhaite y apporter son soutien.

### **Conclusion**

Chantal Ohanessian souligne que la présence des professeurs représentants de quinze académies à ce séminaire 2013, témoigne d'un effort considérable des académies dans un contexte budgétaire rendant très difficiles les déplacements hors académies. Ceci témoigne d'un profond attachement des acteurs pour le chant choral scolaire à rendre compte de leur dynamique volontariste, ainsi que de la volonté de se nourrir des échanges de répertoires et des pratiques qui sont présentés dans ce moment de formation.

Plusieurs des académies qui n'ont malheureusement pas pu engager cette année les moyens nécessaires à leur déplacement ont signalé leur intention d'être à nouveau présentes au prochain séminaire 2014. Ceci témoigne du vif attachement des académies à la représentation collective des pratiques prise en charge au niveau national par la FNCS et constitue pour notre bureau un encouragement permanent à essayer de trouver sans cesse le meilleur moyen de vous soutenir dans votre propre engagement. Je vous remercie tous chaleureusement de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de ces années.

---

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon  
tél : 06.27.24.16.85 mël : [secretaire@fncs.fr](mailto:secretaire@fncs.fr)  
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : [presidente@fncs.fr](mailto:presidente@fncs.fr) Site internet : [www.fncs.fr](http://www.fncs.fr)

## II – Rapport financier : intervention de Philippe Bazin, trésorier

Voir CR spécifique en annexe

## III – Votes de l'Assemblée Générale

35 personnes présentes dans la salle et 5 membres du bureau.

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## IV – Conseil Fédéral

La présidente rappelle que son mandat atteint cette année une durée de 13 ans et qu'un renouvellement des responsables est souhaitable pour la vie d'une association, ce qui avait été régulièrement signalé depuis 2010.

Par ailleurs, la mission de présidence à la FNCS cumulée depuis neuf ans aux charges professionnelles de DAAC et la responsabilisé d'IA-IPR dans l'académie d'Aix-Marseille nécessite à court terme de pouvoir envisager ce renouvellement.

Philippe Bazin, trésorier depuis huit ans, rappelle son intention de pouvoir passer le relais.

D'autres candidatures aux divers postes du bureau ne s'étant pas manifestées, les membres actuels acceptent de se représenter. Il est rappelé à l'assistance que le nombre maximum de membres du bureau est fixé à 9 dans les statuts. Une nouvelle candidature est toutefois exprimée sur un poste non affecté.

La composition du bureau proposée au vote du Conseil Fédéral est le suivant :

- Chantal Ohanessian *Présidente*
- Claude Desfray *Vice-président*
- Philippe Bazin *Trésorier*
- Philippe Gerber *Trésorier adjoint*
- Jean-Marie Caniard *Secrétaire*
- Christian Sempéré *Secrétaire adjoint*
- Bruno Stisi *Membre du bureau*

## V – Vote du Conseil Fédéral

Conformément aux statuts, un seul délégué par académie exerce ce vote, ce qui correspond cette année à 15 suffrages exprimés :

Les membres du bureau sont confortés et élus à l'unanimité dans leurs fonctions respectives.